

Ruo Patentes y Marcas

C/Padre Recaredo de los Ríos 30, entlo.

03005 Alicante (España)

info@ruopatentesymarcas.com

www.ruopatentesymarcas.com

Actualisé 01/03/2017

BREVETS AU CHILI

DOCUMENTS REQUIS

- Les détails complets du demandeur (nom et adresse).
- Tous les détails de l'inventeur (nom et adresse).
- Intitulé du brevet.
- Copie de la description, des revendications et un abrégé du brevet.
- Copie des dessins.
- Les détails de priorité (date, numéro et le pays)
- Déclaration de déclarer si l'invention a été mis à la disposition le public antérieur à la date de dépôt
- Un pouvoir (pas de légalisation est nécessaire).

PROCÉDURE

Après le dépôt de la demande et l'examen préliminaire, le brevet est publiée au Journal officiel. 24 mois après la date de dépôt, le demandeur doit demander l'examen formel de l'application et payer la taxe d'examen correspondante.

Une fois payée la taxe, le brevet est examinée par l'Office de brevets afin de vérifier s'il peut être délivré. Si le brevet a déjà passé avec succès l'étape d'examen dans le pays d'origine, nous vous conseillons de mentionner ce fait car il peut accélérer le processus d'examen au Chili.

Si l'application ne reçoit aucune objection de la part de l'Office de brevets, l'échelle de temps moyen entre la demande et la délivrance du brevet est d'environ 2 - 3 ans.

OBSERVATIONS

- Le brevet est valable pour une période de 20 ans à compter de la date du dépôt.
- Les annuités doivent être quatre fois tous les cinq ans au cours de l'enregistrement du brevet. Ces annuités s'appliquent même si la demande n'a pas encore complété la phase d'examen.

Veillez noter que le contenu de ce site vise uniquement à fournir de l'information générale et ne constitue pas un avis juridique. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour des décisions ou des mesures prises sur la base des informations figurant sur ce site sans consultation directe.